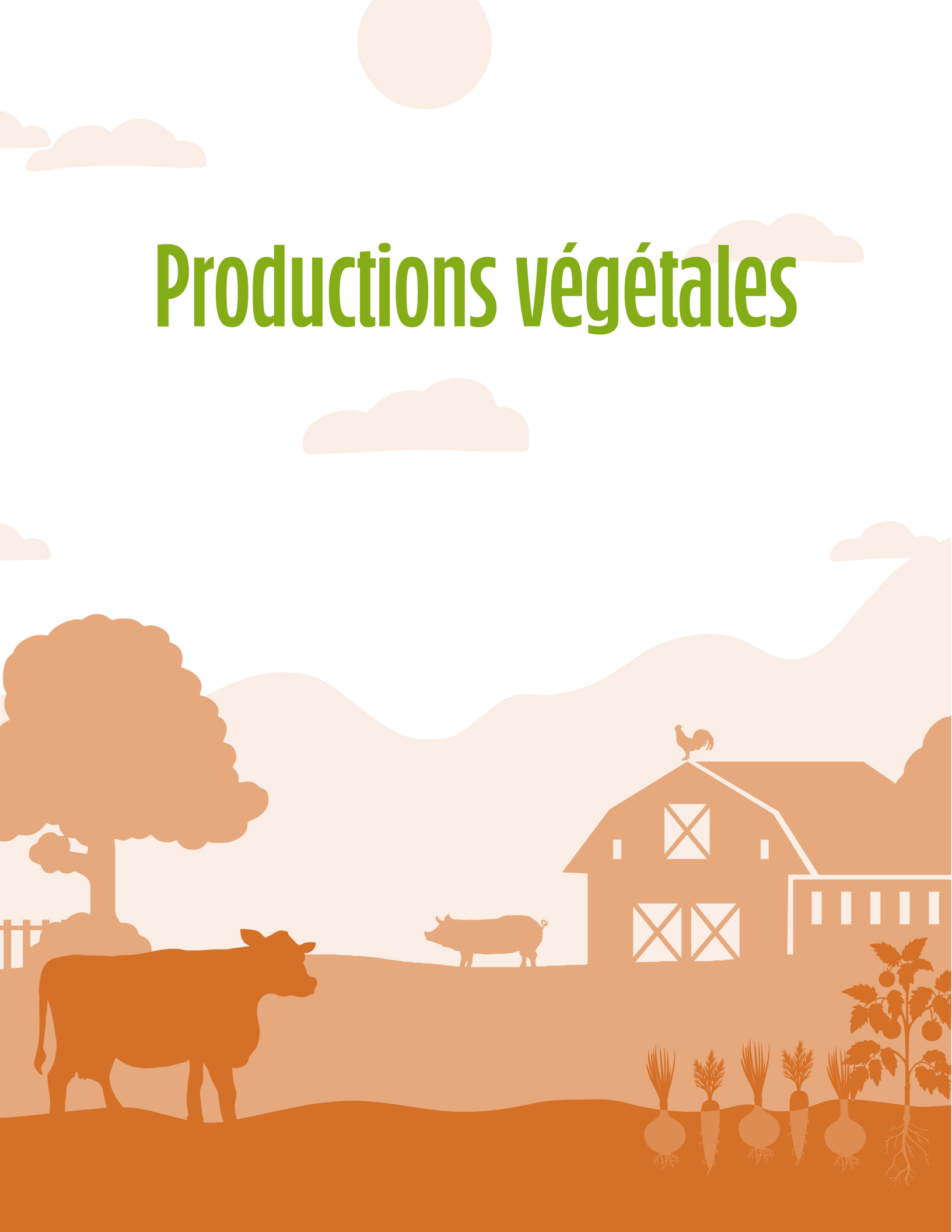
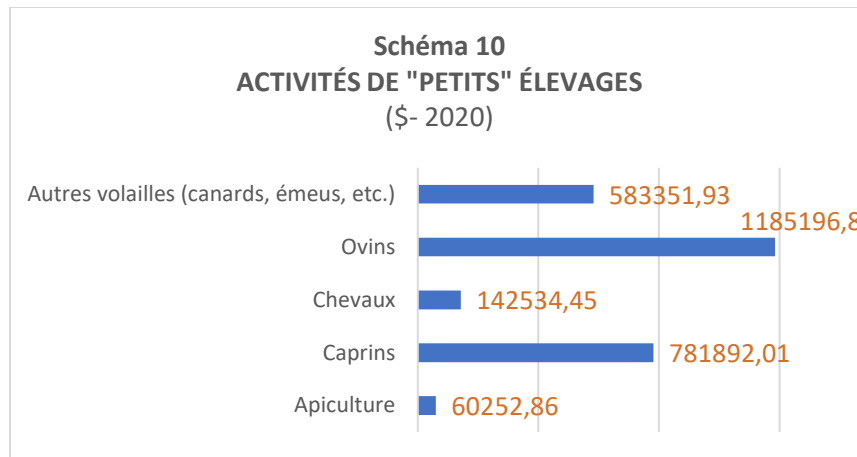


# Productions végétales



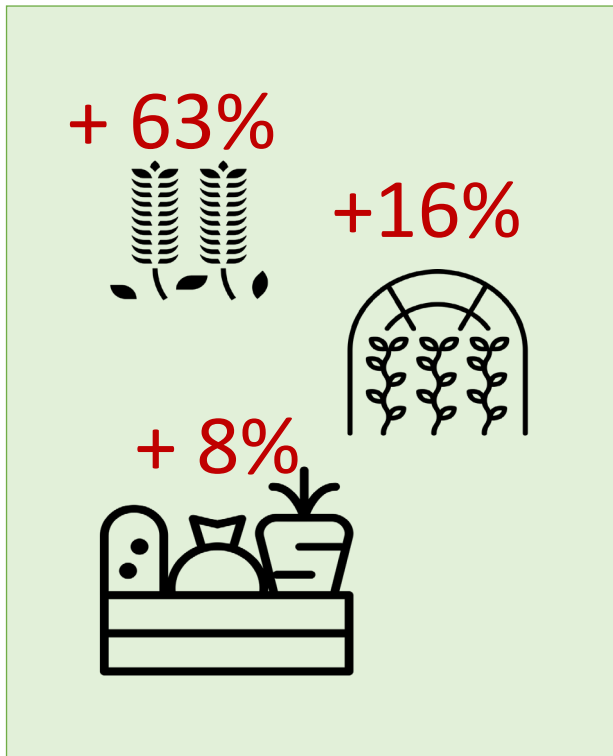


La consommation de viande ovine se situe au 4<sup>e</sup> rang au Québec, après la volaille, le boeuf et le porc. De plus, le Québec est la 3<sup>e</sup> province productrice de laine (en quantité). En 2016, le mouton représentait 23 % de la production canadienne avec 283 tonnes de toison. Sur l'ensemble du Québec, la région, comme le territoire de la MRC de Drummond, produit de façon marginale en comparaison avec l'ensemble du Québec.

Les ovins se retrouvent dans douze municipalités du territoire de la MRC, au sein de 21 entreprises. Leur nombre peu élevé ne permet pas de documenter chacune d'elles. On peut cependant identifier la présence de six exploitations d'ovins situées à Saint-Félix-de-Kingsey, lesquelles représentent le tiers (33,7 %) du nombre d'ovins total. (schéma 10)

Pour terminer, l'apiculture est présente dans cinq municipalités : Saint-Lucien, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Guillaume, l'Avenir et Drummondville. Elles totalisent ensemble 305 ruches pour des revenus générés de 60 252 \$.

## Les productions végétales



La superficie exploitée en production végétale couvre 66 144,67 ha sur le territoire de la MRC de Drummond avec 571 entreprises agricoles.

Ce sont 485 entreprises qui exploitent les boisés et les plantations sur une superficie totale de 18 181 ha. L'exploitation des boisés peut s'ajouter à l'entreprise.

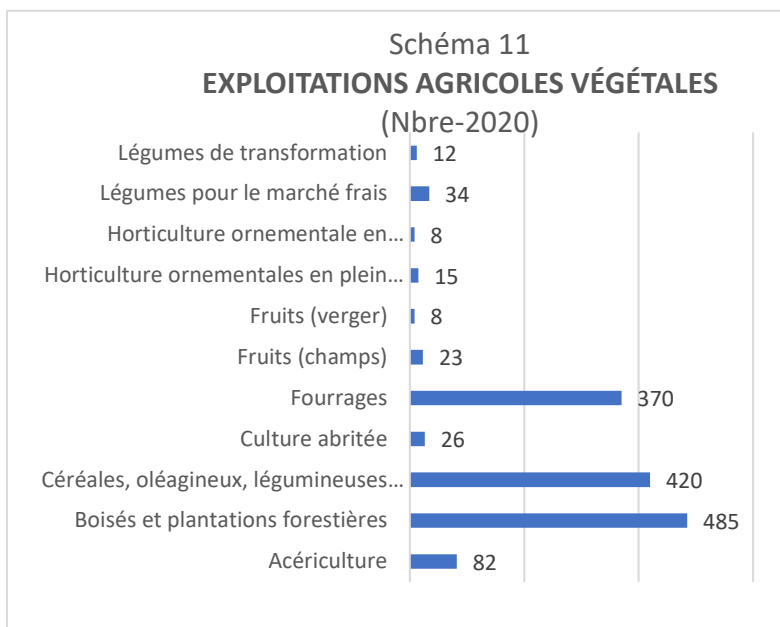
Suivent, en nombre, les exploitations de céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains (420) et le fourrage (370).

Près des deux tiers des recettes sont réalisées dans la production de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et autres grains. Ces

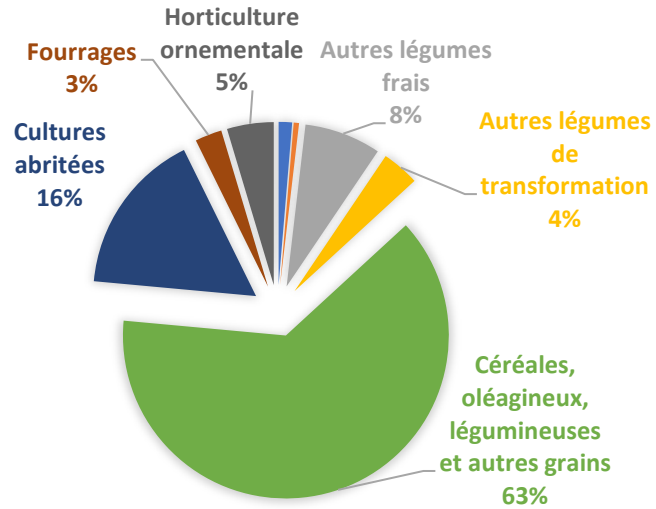
revenus totalisent 73 M\$, ce qui équivaut à 63 % des revenus de toute la production végétale du territoire.

Les cultures abritées tendent à progresser avec des retombées totalisant 18,7 M\$. Elle représente 16 % de l'ensemble des revenus en comparaison avec l'ensemble des productions.

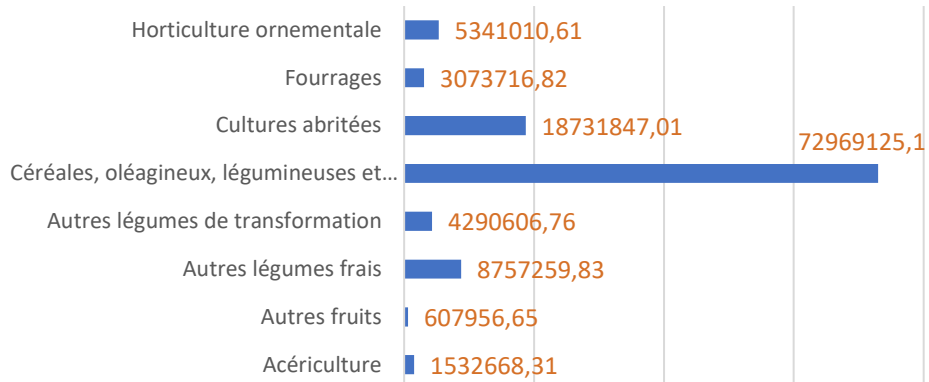
Les « autres légumes frais » engendrent 8 757 259 \$, suivis de la production en horticulture ornementale (5 341 010\$) et « autres légumes de transformation » (4 290 606 \$).



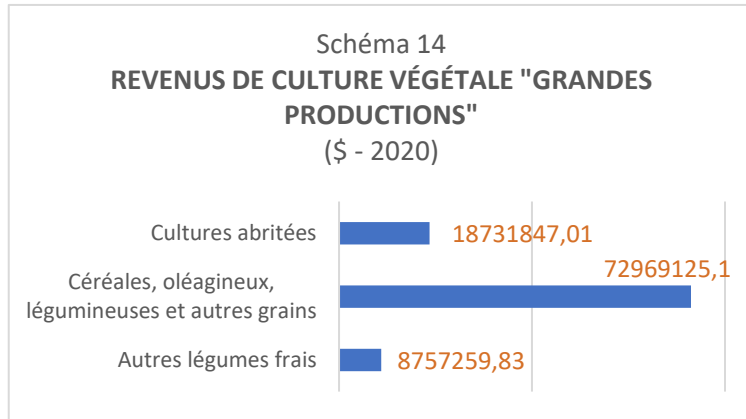
**Schéma 12**  
**REVENUS DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES**  
 (% - 2020)



**Schéma 13**  
**REVENUS DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE**  
 (\$) - 2020)



L'analyse des données portant sur les « grandes productions » illustre que les superficies plus importantes sont occupées par les céréales, oléagineux et légumineuses (41 943ha), suivi du fourrage (16 369 ha), des légumes de marché frais (34 635 ha) et de l'acériculture (1601 ha).



De façon générale, qu'il s'agisse de superficie, de revenus, ou encore du nombre d'exploitations, ce sont les productions dans les domaines des céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains qui dominent sur le territoire. Suivent les cultures abritées et « autres légumes frais » (schéma 14)

Ces grandes productions ne sont pas toujours l'activité principale de l'entreprise. Le tiers des activités de productions des céréales, oléagineux, légumineuses et autres sont jumelés par les agriculteurs avec d'autres productions.

Un éclairage posé sur les « petites productions » est pertinent en ce sens qu'elles pourraient éventuellement prendre de l'ampleur dans un contexte d'autonomie alimentaire.

### Cultures végétales de « petites productions »

Les cultures d'intérêts en « petites productions » sont l'horticulture ornementale (5,3 M), les légumes de transformation (4,3 M), les fourrages (3,1 M\$), l'acériculture (1,5 M\$) et les autres fruits (607 956 \$).

